



---

## **BCT : Retrait du billet de 50 dinars**

**La BCT compte retirer le billet de 50 dinars du marché, a annoncé le gouverneur de la Banque centrale, Marouane Abassi, aux députés, lors de la plénière tenue vendredi à l'ARP.**

Selon lui, chaque billet de 50 dinars qui revient à la banque n'est pas réinjecté dans le marché, ce qui explique que les billets en circulation de cette catégorie sont anciens et usés.

Le gouverneur n'a pas indiqué la date du retrait total de ce billet, affirmant qu'il le fera savoir en temps opportun. Il a expliqué que cette opération nécessite l'impression de nouveaux billets pour remplacer la différence, ce qui exige un délai d'au moins un an.

Abassi a rappelé que le billet de 50 dinars a été mis en circulation le 25 juillet 2009, en célébration de la fête de la République et du 50ème anniversaire de la création de la BCT.

Commentant cette annonce, l'économiste Ezzeddine Saïdane a déclaré à l'Agence TAP que l'objectif du retrait de ce billet est en rapport avec l'économie informelle qui n'utilise que de l'argent liquide, sans aucun usage de cartes bancaires, ni de chèques.

“Les travailleurs dans le marché parallèle privilégient l'utilisation du billet de 50 dinars, ce qui explique son manque sur le marché. D'ailleurs, les banques trouvent des difficultés pour approvisionner les distributeurs automatiques en billets de cette valeur”.

Saïdane considère toutefois qu'il ne s'agit là d'une mesure isolée pour combattre le secteur informel et rendre plus difficile l'activité des contrebandiers.

---

**Source : WMC**